



The Chemical Company

Point de saison 2 octobre 2012

Désherbage Céréales



TROOPER®

INNOVATION

La solution adaptée pour désherber vos blé, orges et triticale dès l'automne

Le gel et son double effet

Les dégâts de **gel de février** dernier ont eu des conséquences fâcheuses sur une part importante de la sole des céréales d'automne. La majorité des hectares n'a cependant pas été retourné. Ces céréales ont redémarré timidement avec une densité plus faible à la faveur des adventices, notamment des graminées. D'autant plus que l'épisode de froid a accentué les levés de dormance.

Les agriculteurs ont alors eu affaire à un dilemme :

- application précoce d'anti-graminée sur une céréale affaiblie ?
- application décalée mais nécessairement avec fort risque de baisse d'efficacité ?

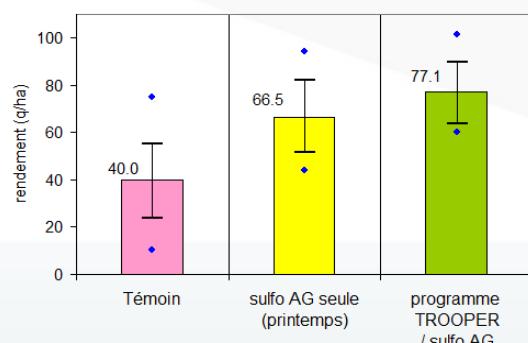
La seconde option a souvent été privilégiée. Il en a résulté un enherbement printanier important avec pour conséquence un **renforcement du stock grainier** pour cette campagne et celles à venir.

Impact du désherbage d'automne

Afin de limiter la concurrence des adventices et donc le préjudice sur le rendement, nos expérimentations ont montré qu'il était nécessaire d'**intervenir précocement**.

Dans nos résultats d'essais, les applications **d'automne suivies d'une application de printemps** permettent de dégager une **plus-value moyenne de 10 q/ha** en comparaison à l'application de printemps seule. L'investissement sur cette période est donc largement compensé.

Synthèse de 14 essais (dominante vulpin-raygrass)



L'autre intérêt de cette application réside dans la possibilité d'utiliser des substances actives au mode d'action différent de celles habituellement positionnées en post levée et de contribuer ainsi à **diminuer le risque d'apparition de résistances** sur ces parcelles.



Des conditions optimales...

Les **pluies** rencontrées sur notre secteur lors des derniers jours devraient largement contribuer à une **bonne efficacité des herbicides racinaires**.

Dans ces conditions, le **déssherbage de pré-levée** paraît judicieux. De plus, il permet de s'affranchir des conditions météo et des difficultés de portance des sols.

... pour utiliser Trooper®

Dans ce contexte, **Trooper®** est la **solution adaptée**. Cet herbicide racinaire, qui contient 2 modes d'actions différents des fops et des sulfonylurées, présente une **souplesse d'utilisation en pré-levée et post-levée précoce des blés, orges et triticales**.

Son champ d'action inclut les graminées majeures et de nombreuses dicotylédones.

K1

dinitroanilines

pendiméthaline

K3

oxyacétamides

flufénacet

Trooper® : Marque déposée BASF.

Autorisation de vente : n°2090118.

Composition : flufénacet (60 g/L) + pendiméthaline (300 g/L).

Formulation : EC (concentré émulsionnable).

Classement toxicologique :



DANGER

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conditionnement : 10 L.

Usages et doses autorisés :

Blé tendre d'hiver, Orge d'hiver et Triticale : 2,5 L/ha.

Nombre d'application maximum : 1 par an.

Délai avant récolte : 3 jours.

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 mètres.

Délai de rentrée dans la parcelle : 24 heures.

Protection utilisateur lors de la manipulation produit : Gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type A2P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

Octobre 2012 - 689CERHBE1012EST - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro (0.810.023.033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

© Marque déposée BASF. BASF Agro S.A.S. - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex - Tél : 04.72.32.45.45.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- | | | |
|--|---|-------------------------------------|
| | 1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 5 ► Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. | <input checked="" type="checkbox"/> |

PENDANT L'APPLICATION

- | | | |
|--|---|-------------------------------------|
| | 7 ► Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|---|-------------------------------------|

APRÈS L'APPLICATION

- | | | |
|--|--|-------------------------------------|
| | 8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 10 ► Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires. BASF Agro recommande le procédé Osmofilm® | <input checked="" type="checkbox"/> |

* Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	N°Verti 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**